

Pour l'autonomie des Personnes Agées, Grande Cause Nationale,

Candidature portée par l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale, la

Fondation Nationale de Gérontologie

et les associations réunies au sein du **Collectif « Age et Autonomie »**

A l'heure où la France fait face à une révolution démographique sans précédent, une prise de conscience sur les implications individuelles et collectives, culturelles, sociales, médico-sociales et économiques de l'augmentation du nombre des personnes de plus de 60 ans, est indispensable et urgente.

Les répercussions de l'accroissement extraordinaire de la longévité s'ajoutent aux modifications de la pyramide des âges. Les personnes âgées de 60 ans et plus, au nombre de 15 millions aujourd'hui, seront 20 millions en 2030 et près de 24 millions en 2060. Aujourd'hui au nombre de 5,7 millions, les Français âgés de 75 ans et plus, seront 12 millions en 2060. Quant au nombre de personnes âgées de 85 ans et plus, il sera multiplié par 4 en 40 ans passant de 1,4 à 4,8 millions (Insee).

Tous les secteurs, publics et privés, sont concernés par ce phénomène. Les responsables politiques et les décideurs de la société civile doivent y apporter une réponse appropriée. Les gouvernements doivent faire face à de nouveaux choix budgétaires. Les services, les retraites, les systèmes de santé, les politiques du logement, les nouvelles technologies doivent répondre aux besoins de cette nouvelle classe d'âge en expansion.

Tout démontre que la majorité de notre population va vieillir dans de bonnes conditions de santé et d'autonomie, transformant ainsi leur place dans la société.

Pour cela, nous devons trouver des solutions innovantes à trois phénomènes :

Bon nombre de personnes âgées continuent à avoir une activité importante dans notre société. Par exemple, on compte, 6 millions de bénévoles âgés et 12 millions (15,1 millions en 2011-Insee) de grands parents qui passent 23 millions d'heures à garder les petits enfants, soit autant que les assistantes maternelles.

- Il est important qu'on leur reconnaisse cette place y compris dans leurs engagements nouveaux.
- Un certain nombre de personnes autonomes mais fragiles doivent être identifiées et accompagnées pour conserver cette autonomie. Le développement des services et des nouvelles technologies ainsi que la reconnaissance du rôle des professionnels à domicile ou en établissement jouent, ici, un rôle majeur.
- Environ 7% de personnes âgées de plus de 60 ans sont atteintes de maladies chroniques invalidantes, sources de perte d'autonomie. La recherche et la prévention en diminuent progressivement la proportion. Il est capital, que chacun sache que l'on peut agir efficacement sur nombre de ces maladies et que ces pertes d'autonomie soient reconnues comme un risque et compensées en tant que telles.

Notre enjeu éthique et politique est donc de maintenir l'équité, de promouvoir la qualité de la vie de toutes les générations qui vivent ensemble dans notre pays, de garantir que les pressions de tous ordres ne compromettent pas les droits de l'une ou l'autre de ces générations dans un parcours des âges extraordinairement allongé et que ni la solidarité nationale puisse compenser les déficiences dues à l'avancée en âge.

Cinq générations sont entrées ensemble dans le 3^{ème} millénaire, il nous faut donc réfléchir à l'intégration sociale de chacune :

- promouvoir une image positive de toutes les générations et, en particulier, du vieillissement ;
- reconnaître que l'expérience est une richesse. Les interactions entre les plus jeunes et les plus âgés sont source de progrès pour chacun ;
- faire comprendre que cette situation démographique et économique nouvelle est un gisement d'emploi pour les plus jeunes générations ;
- assurer l'autonomie des générations vieillissantes dans tous les actes de la vie et contribuer à la maintenir par la reconnaissance et la prise en charge de toutes les fragilités ;
- Encourager toutes les formes d'activité, physique, intellectuelle, bénévole, professionnelle, culturelle et de loisir qui promeuvent un vieillissement en bonne santé ;
- détecter les facteurs de risque des maladies ou des accidents de la vie courante qui compromettent cette autonomie et développer la prévention à tous les âges de la vie ;
- échapper aux stéréotypes du vieillissement-nauffrage et faire valoir que la longévité est une nouvelle aventure du vivant.

L'enjeu du 3ème millénaire est de tout faire pour que l'allongement de la durée de la vie soit un progrès partagé par tous. L'âge et l'autonomie ne sont pas antinomiques. A la société d'en prendre conscience, à nous de la guider.

C'est la raison pour laquelle nous sollicitons le label Grande Cause Nationale pour que cette thématique reste au cœur de l'évolution humaine et sociale en France

Notre Grande Cause Nationale affirmera 5 idées essentielles à l'équilibre des âges de la vie

- 1. Faire reconnaître que vieillir est une richesse**
- 2. Aimer, agir, partager, transmettre, c'est surtout ça vieillir.**
- 3. Renforcer les liens entre les générations.**
- 4. Développer la prévention à tous les âges de la vie.**
- 5. Accompagner solidairement les plus fragiles.**